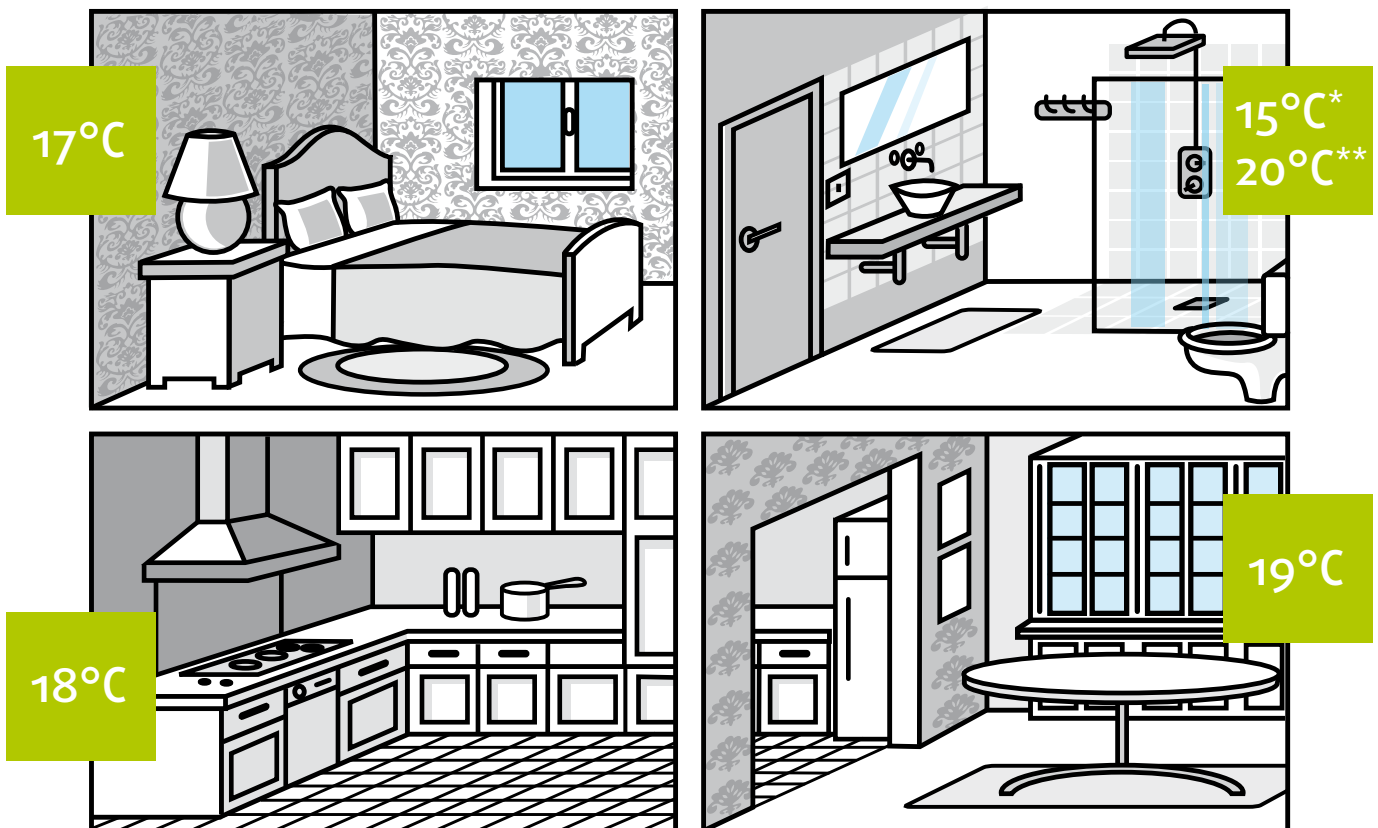




Les résidences
de l'Orléanais
O P H d'Orléans

Le chauffage : des astuces pour faire des économies !

→ J'adapte les températures par pièce :



En diminuant la température de seulement 1°C, **c'est 7% de consommation en moins sur votre facture.** Je diminue le coût du chauffage sans diminuer mon confort.

*hors utilisation - **pendant utilisation

RAPPEL :

→ Comment payez-vous votre consommation de chauffage ?

- **Par des acomptes (ou provisions)** sur charges figurant sur votre avis d'échéance mensuel. Cet acompte que vous versez tous les mois est calculé d'après les dépenses de l'année précédente ou d'après une estimation pour les logements neufs.
- **Une régularisation des charges est faite une fois par an** : vous recevez le décompte de régularisation qui indique la dépense réelle.

Les acomptes que vous avez versés peuvent être suffisants ou non. Ils sont donc revus annuellement.

→ Vous bénéficiez d'un chauffage collectif

Les installations doivent permettre à chaque logement d'avoir une température suffisante.

Elle est fixée réglementairement à 19°C en journée et 17°C la nuit.

En cas d'insuffisance ou de surchauffe persistante, informez-en votre gardien.

→ Vous bénéficiez d'un chauffage individuel

Le thermostat de la pièce principale vous permet de fixer la température idéale de votre logement : 19° ou 20°C.

Les robinets thermostatiques des autres pièces permettent d'adapter la température pièce par pièce.

→ Gestes malins pour utiliser au mieux mon système de chauffage et pour réduire ma consommation !

La nuit, diminuez de 2°C.

Nettoyez régulièrement vos radiateurs, ils seront plus performants.

Ne déposez pas de linge dessus. Ne disposez pas de meubles devant.

Vous limiteriez la diffusion de la chaleur.

Fermez volets et rideaux la nuit pour conserver la chaleur. Cela évite les pertes de chaleur par les fenêtres !

Lorsque vous vous absentez pour quelques heures ou pour la journée, **baissez vos thermostats. (-2°C)**

Si vous partez pour le week-end ou en vacances, **abaissez votre thermostat d'ambiance et mettez vos radiateurs au minimum.**

NB : Pour connaître la température de mes pièces, j'utilise un thermomètre de maison, facile à utiliser et peu onéreux.

À SAVOIR :

Une aération de l'ensemble des pièces de votre logement est nécessaire pour assurer une bonne qualité de l'air intérieur.

5 à 10 minutes par jour suffisent en fermant le robinet du radiateur !

Pour toute information et toute question, contactez votre gardien.



Les résidences
de l'Orléanais
O P H d'Orléans